

Marie Moret à Henri Brissac, 19 février 1890

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brissac, Henri \(1822-1906\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation1 p. (469r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Brissac, 19 février 1890, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2408>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 février 1890](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Brissac, Henri \(1822-1906\)](#)

Lieu de destination 96, rue Blanche, Paris

Description

Résumé

Réponse à une lettre d'Henri Brissac en date du 17 février 1890 : réponse négative à une demande d'aide financière et envoi d'un mandat de 10 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brissac, Henri (1822-1906)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Littérature
- Presse

Biographie Journaliste et poète français né en 1822 à Paris et décédé en 1906 à Paris. Socialiste, Brissac participe à la Commune de Paris en 1871 ; il est condamné aux travaux à perpétuité en 1872, déporté en Nouvelle-Calédonie et amnistié en 1879.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familiotere

19 juv - 90

Monsieur,

Je suis en possession de votre
lettre du 1^{er} et suis obligée de
vous dire que mes ressources
n'ont absolument rien de com-
parable à ce qui était la grande
fortune de mon mari. Cette
fortune a reçu son juste et lès-
ame émoli. Mais ce n'est pas
en mes mains que elle se trouve.
Mon nom m'attire en
permanence les demandes aux-
quelles il n'est impossible de
répondre. Je porte les charges
que je m'a paru possible
d'assumer, mais je ne puis pas

les multiplier dans la mesure
où il me serait si bon, à
tous égards, de pouvoir le
faire.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec l'expression de mes
retraits, l'assurance de
ma parfaite considé-
ration

Marie Godin

P.S. Ci-joint un mandat
de dépenses.